


RTI

Roussillon Topo Ingenierie

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
COMMUNE de LAROQUE DES ALBERES
LOTISSEMENT LE 9**

Maître d'Ouvrage : HECTARE SA

CERTIFICAT DE PAIEMENT N°1

ACOMPTE N° 1

CERTIFICATS DÉLIVRÉS

LOT N° 3 - ESPACES VERTS

DATES	N°	MONTANT (HT)
GABIANI PAYSAGE		

MARCHE n°:

MONTANT LOT 5 :

en Date du :

4 819,16 Euros Hors Taxes

6 janvier 2020

5 782,99 Euros T.T.C.

TOTAL DU MARCHE :

4 819,16 € HT

5 782,99 € HT Euros T.T.C.

Forme : Global et forfaitaire.

Entreprise : **GABIANI PAYSAGE**
 168, Ancien Chemin de Bompas 66 000 Perpignan
 66 400 REYNES
 Compte :

Titulaire

Nous soussignés, **Roussillon Topo Ingénierie**, chargé de la direction des travaux,
 Vu l'état d'avancement des travaux d'ESPV exécutés à ce jour
 par ledit Entrepreneur, lequel présente une dépense sur travaux en HT de:

3 306,36 €

LOT N°3 - ESPV

Travaux exécutés à ce jour en Espaces verts	68,61%	3 306,36 €
à déduire situations précédentes :		0,00 €
Montant exécuté depuis la dernière situation :		3 306,36 €
Actualisation :		0,00 €
Retenue de Garantie	5%	165,32 €
Montant Hors Taxes		3 141,04 €
T.V.A.		
TOTAL T.T.C.	20,00%	628,21 €
		3 769,25 €

TOTAL précédent HT	0,00 €
Montant HT du présent certificat	3 141,04 €
L'entreprise aura perçu en HT	3 141,04 €
Montant HT du présent marché	4 819,16 €
% reçu par rapport au marché	65,18%

Règlement des travaux exécutés

LOT 5
H.T.
T.T.C.

3 141,04 €

3 141,04

3 769,25

Certifie qu'il peut être payé à l'entrepreneur **GABIANI PAYSAGE** la somme de
Trente-trois mille sept cent soixante-neuf euros et vingt-cinq centimes

Perpignan le 29-mars-2023

Le Maître d'Ouvre,


RTI

Roussillon Topo Ingenierie

Immeuble Le Castel

2 Bd Henri Poincaré

66100 PERPIGNAN

Tél. 04 68 66 57 72

email: rti@orange.fr - www.rti.fr

Perpignan, le 14 mars 2023
N/Réf. : FC/.. - L23002
SITUATION N°1

HECTARE SA
75 ZI Les Portes Dominitiennes
RN 113
BP 30020

34741 VENDARGUES

FACTURE N°: 23-03-0223

LOTISSEMENT LE 9 - HECTARE - RTI

Désignation	Marché Initial			Quantités			Montant H.T. Cumulé
	Quantités	P.U.		cumul n-1	situ.	cumul n	
4.1 Apport de terre végétale et mise en place	17 m³	39,32		0	17	17	668,44
4.2 Fosses de plantations et décaissements	6 Unité	18,87		0	6	6	113,22
4.3 Fourniture et Plantation d'arbres à hautes tiges	6 Unité	243,37		0	6	6	1 460,22
4.4 Fourniture et Pose de guide racinaire	4 Unité	15,62		0	4	4	62,48
4.5 Fourniture et Plantation de massifs arbustifs	50 m²	10,46		0	50	50	523,00
4.6 Fourniture et mise en oeuvre de gravier sur bache	50 m²	9,58		0	50	50	479,00
4.7 Garantie de reprise et d'entretien pendant 2 ans à partir de la plantation	1 Forfait	1 512,80		0	0	0	0,00

MONTANT HT SITUATION N°1	3 306,36 €
T.V.A. 20%	661,27 €
MONTANT TTC	3 967,63 €
GARANTIE 5%	-198,38 €
NET À PAYER	3 769,25 €

Lieu de réalisation : LAROQUE DES ALBERES

Mode de règlement : Virement fin de mois 30 jours, le 15

Date d'échéance : 15/05/2023

RIB Identifiant national du compte				Domiciliation
Banque 13906	Guichet 00157	N° de compte 00192601444	Clé 89	Crédit Agricole
IBAN FR76 1390 6001 5700 1926 0144 489				BIC AGRIFRPP839

Au titre de l'article L431-3 du code du commerce, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40 euros, majorée de 10% à l'application de l'article L431-3 du code du commerce.

Bon pour règlement
Perpignan le 29/3/23

